

Dates de fauche tenant compte des oiseaux nichant au sol

Pour protéger les oiseaux nichant au sol, il est absolument nécessaire de faucher tardivement, pour tenir compte du moment où les oisillons sont capables de voler. Ce moment peut varier selon les régions et l'altitude.

Période à laquelle les oisillons du tarier des prés sont capables de voler selon les différentes régions et altitudes des Alpes suisses.

Alpes centrales et sud des Alpes (m. alt.)	Versants nord des Alpes (m. alt.)	50 % des oisillons savent voler	100% des oisillons quittent le nid
1300	1100	02.7. – 05.7.	09.7. – 12. 7.
1500	1300	05.7. – 08.7.	12.7. – 15.7.
1700	1500	08.7. – 11.7.	15.7. – 18.7.
1900	1700	11.7. –14.7.	18.7. –21.7.

Source: MÜLLER et al. 2005, avec résultats ajoutés TOME & DENAC 2012.

Remarque: pendant encore au moins deux semaines après leur premier vol, les jeunes tariers des prés ont tendance à rester cachés dans la végétation lorsqu'il y a un danger (faucheuse) au lieu de s'enfuir. C'est pourquoi il faudrait attendre encore au moins deux semaines supplémentaires avant de faucher dans les régions de nidification.